

# Fiche de données de sécurité

page: 1/12

BASF Fiches de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

Date / mise à jour le: 22.03.2013

Version: 1.0

Produit: **Ingersoll Rand® Ultra EL™ Synthetic Rotary Coolant**

(ID Nr. 30561549/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 18.04.2013

## SECTION 1: Identification de la substance / préparation et de la société / entreprise.

### 1.1. Identificateur de produit

## **Ingersoll Rand® Ultra EL™ Synthetic Rotary Coolant**

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées significatives: produit chimique

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:

Distributed by

Ingersoll Rand

800D Beaty St.

Davidson, NC 28036, USA

Téléphone: +01 704-655-4000

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

U.S. 24-hour Emergency #: 800-424-9300

Outside the U.S. Emergency #: +01 703-527-3887

---

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Le produit n'a pas besoin d'être classé sur la base des critères GHS.

## **2.2. Éléments d'étiquetage**

Globally Harmonized System, EU (GHS) / Système Général Harmonisé, UE (SGH)

Le produit n'est pas soumis à étiquetage selon les critères du GHS.

Conformément à la Directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Directive 1999/45/CE ('Directive Préparations')

Contient des composés époxydiques. Observer les recommandations du fabricant.  
Le produit n'est pas soumis à l'étiquetage selon les directives CE.

Le produit contient: acide, 3-[[bis(2-méthylpropoxy)phosphinothioyl]thio]-2-méthyl-propanoïque  
Peut déclencher des réactions allergiques.

## **2.3. Autres dangers**

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Si cela est pertinent, des informations sont données dans cette section sur d'autres dangers qui ne donnent pas lieu à classification mais qui peuvent contribuer au danger global de la substance ou du mélange.

---

## **SECTION 3: Composition / Information sur les composants**

### **3.1. Substances**

Pas applicable

### **3.2. Mélanges**

Caractérisation chimique

additifs pour huile lubrifiante, polyétherpolyol

Composants dangereux (GHS)

conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008

benzénamine, N-phényl-, produits de réaction avec le triméthyl-2,4,4 pentène

Teneur (W/W):  $\geq 1\%$  -  $< 3\%$  Aquatic Chronic 3  
Numéro CAS: 68411-46-1 H412  
Numéro-CE: 270-128-1  
Numéro d'enregistrement REACH:  
01-2119491299-23

acide, 3-[[bis(2-méthylpropoxy)phosphinothioyl]thio]-2-méthyl-propanoïque

Teneur (W/W):  $\geq 0,1\%$  -  $< 0,2\%$  Eye Dam./Irrit. 1  
Numéro CAS: 268567-32-4 Skin Sens. 1B  
Numéro-CE: 434-070-2 Aquatic Chronic 3  
Numéro d'enregistrement REACH: H318, H317, H412  
01-2119658068-31

#### Composants dangereux

conformément à la directive 1999/45/CE

benzénamine, N-phényl-, produits de réaction avec le triméthyl-2,4,4 pentène

Teneur (W/W):  $\geq 1\%$  -  $< 2,5\%$   
Numéro CAS: 68411-46-1  
Numéro-CE: 270-128-1  
Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119491299-23  
Phrase(s)-R: 52/53

acide, 3-[[bis(2-méthylpropoxy)phosphinothioyl]thio]-2-méthyl-propanoïque

Teneur (W/W):  $\geq 0,1\%$  -  $< 0,2\%$   
Numéro CAS: 268567-32-4  
Numéro-CE: 434-070-2  
Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119658068-31  
Symbole(s) de danger: Xi  
Phrase(s)-R: 41, 43, 52/53

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, comprenant les identifications de danger, les symboles de danger, les phrases R et les mentions de danger, se référer au texte intégral dans la section 16.

---

## **SECTION 4: Premiers Secours**

### **4.1. Description des premiers secours**

Retirer les vêtements souillés.

Après inhalation:

En cas de malaise après inhalation de vapeurs/aérosols : Air frais, secours médical.

Après contact avec la peau:

Laver à fond avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux:

Laver à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées.

Après ingestion:

Se rincer la bouche et boire de l'eau abondamment.

#### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Symptômes: Les principaux symptômes et effets connus sont décrits dans l'étiquette (voir section 2) et/ou en section 11.

A ce jour, aucun autre symptôme ou effet important n'est connu.

#### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

---

### **SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction recommandés:

eau pulvérisée, poudre d'extinction, mousse

Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité:

jet d'eau

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

vapeurs nocives

Dégagement de fumées/brouillard. Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

#### **5.3. Conseils aux pompiers**

Équipement particulier de protection:

Porter un appareil respiratoire autonome.

Autres informations:

Le danger dépend des produits et des conditions de combustion. L'eau d'extinction contaminée doit être éliminée conformément aux réglementations officielles locales.

---

### **SECTION 6: Mesures à prendre en cas de rejet accidentel**

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Protection respiratoire nécessaire.

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Pour de grandes quantités: Pomper le produit.

Résidus: Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

### **6.4. Référence à d'autres sections**

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent en section 8 et 13.

---

## **SECTION 7: Manipulation et stockage**

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

En cas d'utilisation appropriée aucune mesure particulière nécessaire.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Autres données sur les conditions de stockage: Maintenir le récipient hermétiquement fermé et au sec, conserver dans un endroit frais.

Protéger des températures inférieures à : -10 °C

Protéger des températures supérieures à : 40 °C

### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Pour l'(les) usage(s) pertinents identifiés dans la section 1, l'avis mentionné dans cette section 7 doit être respecté.

---

## **SECTION 8: Contrôle de l'exposition / Protection individuelle**

### **8.1. Paramètres de contrôle**

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

Pas de valeur limite d'exposition professionnelle connue.

### **8.2. Contrôles de l'exposition**

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Protection respiratoire adaptée en cas de concentrations élevées ou d'action prolongée: Filtre à gaz pour gaz/vapeurs de composés organiques (point d'ébullition >65 °C, p.ex. EN 14387 type A ).

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374)

Matériaux adaptés pour le contact court terme et/ou protection contre les projections (recommandé: minimum indice de protection 2, correspondant à une durée de perméation de > 30 min d'après EN 374):

caoutchouc butyle - 0,7 mm épaisseur de revêtement

caoutchouc nitrile (NBR) - 0,4 mm épaisseur de revêtement

Remarque complémentaire: Les données sont basées sur des contrôles internes, des données bibliographiques et des informations fournies par les fabricants de gants, ou sont déduites de celles de produits analogues. Il est à noter que, dans la pratique, la durée quotidienne d'utilisation d'un gant de protection contre les agents chimiques peut être sensiblement plus courte que la durée de perméation établie compte tenu de l'influence de nombreux facteurs (p.ex.: la température). Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166)

#### Mesures générales de protection et d'hygiène

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique:	liquide	
Couleur:	jaune à ocre	
Odeur:	doux(ce)	
Valeur du pH:	7	
	(mesuré(e) avec le produit non dilué)	
Température d'ébullition:	> 250 °C	
	(1.013 hPa)	
Point d'éclair:	270 °C	(ASTM D92)
Inflammabilité:	non inflammable	
Température d'auto-inflammation:		(DIN 51794)
Densité:	0,9828 g/cm <sup>3</sup>	(ISO 2811-3)
	(15 °C)	
Solubilité dans l'eau:	difficilement soluble	
Solubilité (qualitative) solvant(s):	solvants organiques	
	soluble	
Coefficient de partage n-octanol/eau (log K <sub>ow</sub> ):	Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques	
Auto-inflammabilité:	température: > 300 °C	(Méthode: DIN 51794)
Viscosité, cinématique:	48 mm <sup>2</sup> /s	(ASTM D445)
	(40 °C)	
Risque d'explosion:	aucune propriété explosive	
Propriétés comburantes:	non comburant	

### 9.2. Autres informations

BASF Fiches de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

Date / mise à jour le: 22.03.2013

Version: 1.0

Produit: **Ingersoll Rand® Ultra EL™ Synthetic Rotary Coolant**

(ID Nr. 30561549/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 18.04.2013

Aptitude à l'auto-échauffement: Il ne s'agit pas d'un produit susceptible d'auto-échauffement.

hygroscopie: hygroscopique

Autres informations:

Si nécessaire, des informations sur d'autres paramètres physiques et chimiques sont indiqués dans cette section.

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Corrosion des métaux:	Non corrosif pour le métal.	
Réactions avec l'eau/l'air:	Réaction avec:	eau
	Gaz inflammables:	non
	Gaz toxiques:	non
	Gaz corrosifs:	non
	Fumée ou brouillard:	non
	Peroxydes:	non
	Réaction avec:	air
	Gaz inflammables:	non
	Gaz toxiques:	non
	Gaz corrosifs:	non
	Fumée ou brouillard:	non
	Peroxydes:	non

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

Peroxydes: 0,000 %  
Le produit ne contient pas de peroxydes.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses lors d'un stockage et d'une manipulation conformes aux prescriptions.

### 10.4. Conditions à éviter

Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues. Eviter les décharges électrostatiques.

### 10.5. Matières incompatibles

Produits à éviter:  
oxydants puissants, bases fortes, acides forts

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux:

Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

---

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Données expérimentales/calculées:

DL50 rat (par voie orale): > 5.000 mg/kg

#### Irritation

Evaluation de l'effet irritant:

Non irritant pour les yeux et la peau.

#### Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Evaluation de l'effet sensibilisant:

En se basant sur les composants, il n'y a pas de suspicion d'un potentiel de sensibilisation de la peau.

#### mutagénicité des cellules germinales

Evaluation du caractère mutagène:

En se basant sur les composants, il n'y a pas de suspicion d'un effet mutagène.

#### cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène:

Les informations disponibles ne donnent aucune indication sur un possible effet cancérogène.

#### toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

En se basant sur les composants, il n'y a pas de suspicion d'un effet toxique sur la reproduction.

#### Autres informations sur la toxicité

Le produit n'a pas été testé. Les données toxicologiques sont déduites des propriétés des différents constituants.

---

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité



Evaluation de la toxicité aquatique:

Avec de fortes probabilités le produit n'est pas nocif pour les organismes aquatiques.

## 12.2. Persistance et dégradabilité

Données sur l'élimination:

S'élimine par biodégradation.

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Evaluation du potentiel de bioaccumulation:

L'accumulation dans les organismes n'est pas attendue.

La dispersion dans l'environnement doit être évitée.

## 12.4. Mobilité dans le sol (et d'autres compartiments si disponibles)

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:

Pas de données disponibles.

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Conformément à l'Annexe XIII du Règlement (CE) n°1907/2006 concernant l'Enregistrement, l'Evaluation, l'Autorisation et les Restrictions des substances chimiques (REACH): Le produit ne contient pas de substance satisfaisant au critère PBT (Persistant/bioaccumulable/toxique) ou au critère vPvB (très Persistant et très bioaccumulable)

## 12.6. Autres effets néfastes

Le produit ne contient aucune substance listée dans l'Annexe I du Règlement (CE) n°2037/2000 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

## 12.7. Indications complémentaires

Autres remarques distribution et résidus:

Dans l'état actuel des connaissances, pas d'effet négatif pour l'environnement attendu.

Autres informations sur l'écotoxicité:

Le produit n'a pas été testé. Les données concernant l'écotoxicologie sont déduites des propriétés des différents constituants.

---

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Doit être orienté vers une décharge agréée ou incinéré dans un centre agréé tout en respectant les prescriptions réglementaires locales.

Emballage non nettoyé:

Les emballages non contaminés peuvent être réutilisés.

Les emballages qui ne peuvent être nettoyés sont à éliminer comme le produit qu'ils ont contenu.

---

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### Transport terrestre

#### ADR

	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport
Numéro ONU:	Pas applicable
Nom d'expédition des Nations unies:	Pas applicable
Classe(s) de danger pour le transport:	Pas applicable
Groupe d'emballage:	Pas applicable
Dangers pour l'environnement:	Pas applicable
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun connu

#### RID

	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport
Numéro ONU:	Pas applicable
Nom d'expédition des Nations unies:	Pas applicable
Classe(s) de danger pour le transport:	Pas applicable
Groupe d'emballage:	Pas applicable
Dangers pour l'environnement:	Pas applicable
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun connu

### Transport fluvial intérieur

#### ADN

	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport
Numéro ONU:	Pas applicable
Nom d'expédition des Nations unies:	Pas applicable
Classe(s) de danger pour le transport:	Pas applicable
Groupe d'emballage:	Pas applicable
Dangers pour l'environnement:	Pas applicable
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun connu
Transport par voie	Non évalué

navigable en bateau  
citerne:

**Transport maritime**

## IMDG

Produit non dangereux au sens des  
réglementations de transport

Numéro ONU:	Pas applicable
Nom d'expédition des Nations unies:	Pas applicable
Classe(s) de danger pour le transport:	Pas applicable
Groupe d'emballage:	Pas applicable
Dangers pour l'environnement:	Pas applicable
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun connu

**Sea transport**

## IMDG

Not classified as a dangerous good under  
transport regulations

UN number:	Not applicable
UN proper shipping name:	Not applicable
Transport hazard class(es):	Not applicable
Packing group:	Not applicable
Environmental hazards:	Not applicable
Special precautions for user	None known

**Transport aérien**

## IATA/ICAO

Produit non dangereux au sens des  
réglementations de transport

Numéro ONU:	Pas applicable
Nom d'expédition des Nations unies:	Pas applicable
Classe(s) de danger pour le transport:	Pas applicable
Groupe d'emballage:	Pas applicable
Dangers pour l'environnement:	Pas applicable
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun connu

**Air transport**

## IATA/ICAO

Not classified as a dangerous good under  
transport regulations

UN number:	Not applicable
UN proper shipping name:	Not applicable
Transport hazard class(es):	Not applicable
Packing group:	Not applicable
Environmental hazards:	Not applicable
Special precautions for user	None known

**Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC**

règlement:	Non évalué
Expédition approuvée:	Non évalué
Nom de la pollution:	Non évalué
Catégorie de la pollution:	Non évalué
Type de navire:	Non évalué

**Transport in bulk according to Annex II of MARPOL73/78 and the IBC Code**

Regulation:	Not evaluated
Shipment approved:	Not evaluated
Pollution name:	Not evaluated
Pollution category:	Not evaluated
Ship Type:	Not evaluated

---

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Si d'autres informations réglementaires s'appliquent et ne sont pas mentionnées ailleurs dans cette Fiche de Données de Sécurité, alors elles sont décrites dans cette sous-rubrique.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

L'évaluation d'utilisation sûre a été réalisée pour le mélange et le résultat est documenté dans les sections 7 et 8 de la FDS

---

## SECTION 16: Autres informations

Texte intégral des classifications, incluant les indications de danger, les symboles de danger, les phrases R et les mentions de danger, si mentionnés dans les sections 2 et 3:

Xi	Irritant.
52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
41	Risque de lésions oculaires graves.
43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Aquatic Chronic	Danger pour le milieu aquatique - chronique
Eye Dam./Irrit.	Lésions oculaires graves / irritation oculaire
Skin Sens.	sensibilisation de la peau
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Les données ne peuvent en aucun cas être considérées comme des spécifications du produit. Ni les spécifications du produit, ni les domaines d'application du produit ne peuvent être déduits des données figurant dans cette fiche de données de sécurité. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits d'exclusivité et toutes les lois existantes sont observés.

---

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.